



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22085814

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

07 JUL. 2022

Le Greffier
Greffé

N° d'entreprise : **0416 731 202**

Nom

(en entier) : **ORTHOPEDIE TOUSSAINT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Rabiseau 8 à 6220 Fleurus**

Objet de l'acte : Nomination - pouvoirs

Extrait des décisions par écrit des actionnaires du 29 juin 2022 :

Les actionnaires, qui détiennent l'intégralité des voix, adoptent les décisions suivantes :

1. Nomination d'un administrateur

A l'unanimité des voix, les actionnaires nomment en qualité d'administrateur, pour une durée de 4 ans, la SRL ABSOLUTE Consulting, dont le siège est situé à 6230 Pont-à-Celles, Rue Notre Dame des Grâces 52, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0895.690.971 (RPM Hainaut, division Charleroi).

Les actionnaires confirment, pour autant que de besoin, que le mandat a pris cours en date du 1er avril 2022 et qu'il prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2026.

Les actionnaires confirment en outre avoir pris connaissance de la désignation par la SRL ABSOLUTE Consulting de Monsieur Olivier BERGUIN, domicilié à 6230 Pont-à-Celles, Rue Notre Dame des Grâces 52, comme son représentant permanent pour le mandat d'administrateur que cette dernière exerce au sein de la Société.

Les actionnaires confirment que le mandat d'administrateur de la SRL ABSOLUTE Consulting est exercé à titre rémunéré.

2. Pouvoirs

Les actionnaires donnent tout pouvoir à Madame Cindy Torino, Madame Anna Müller et/ou Madame Louise Collin ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Anna Müller,
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/07/2022 - Annexes du Moniteur belge